
CHRONIQUE.

SIDI ALI BEN YOUB (*Albulae*). — M. Mac Carthy, dans son travail sur la subdivision de Tlemcen — inséré sous le titre de *Algeria romana* au premier volume de la *Revue africaine*, p. 88, 175 et 346 — mentionne, à diverses reprises, la station d'*Albulae* ou *ad Albulas*, qu'il identifie aux ruines de Sidi Ali ben Youb, situées à environ 24 kilomètres au Sud-Ouest de Sidi Bel Abbès.

Nous même, nous avons donné, à la page 66 du deuxième volume de la *Revue*, une inscription qui provient de cette localité et se trouve aujourd'hui placée à la porte du cercle militaire de ladite ville.

Enfin, à la page 88 du même volume, M. le capitaine A., de la légion étrangère, nous a fourni une note sur les ruines de Sidi Ali ben Youb et a fait connaître quatre inscriptions qu'il y avait copiées.

Aujourd'hui, M. le capitaine d'état-major Davenet — à qui notre journal doit déjà d'intéressantes communications — adresse une nouvelle épigraphe d'*Albulae*. Il fait savoir, en outre, que les deux fragments d'inscriptions envoyés du même endroit, l'an dernier, par M. le capitaine A. et insérés dans notre deuxième volume, p. 88, comme deux fragments d'épigraphes différentes, appartiennent à un seul et même texte. La pierre qui portait ce texte ayant été cassée en deux morceaux et ceux-ci jetés assez loin l'un de l'autre, il en résulte que le premier copiste a pu s'y tromper très-facilement. La transcription de M. Davenet fournit, d'ailleurs, des variantes de lecture qui ne sont pas sans quelque utilité.

Nous allons placer en regard sa leçon et celle de M. le capitaine A. en rétablissant bien entendu dans un seul et même texte les deux fragments de cette dernière (n° 1 et 3) qui avaient été séparés par inadvertance.

Selon M. le capitaine A.

D. M.

M. AVRELIVS

ONA SEQPLIC

ARIVS OS RO

... ..

CELVS DONAT

IVS FILIVS MEMOR

AN. XXVI STVP.

MORINO ABA R (1).

Selon M. le capitaine Davernet.

D. M. S.

AVRELIVSSI

ONASEQPLIC

ARIVS °SDR°

.....I ORVE...

.. ELIVSD°NAT

V FILI° ME°M°R

AN, XXVI STVP. VII

MORINOABAVR

L'abréviation du prénom Marcus, qui manque dans la copie du capitaine Davenet, a peut-être disparu par suite d'une cassure survenue depuis que la première transcription a été faite. Les colons viennent parfois chercher des matériaux de construction dans ces ruines ; et il leur arrive souvent de faire sauter des éclats pour s'assurer de la nature et de la qualité de la pierre. Ailleurs, il y en a qui ne se bornent pas à ces menues mutilations : sachant qu'il leur est défendu de prendre pour bâtir les pierres antiques où se trouvent des inscriptions ou des bas-reliefs, ils s'empressent de faire disparaître furtivement lettres et sculptures, pour pouvoir ensuite enlever les matériaux quand ils en auront besoin et sans qu'on ait rien à leur objecter. Quelques-uns ont poussé la prévoyance si loin à cet égard qu'ils ont mutilé des monuments qu'ils n'ont même jamais eu l'occasion d'employer. Mais revenons à notre épigraphe.

En combinant les deux copies et en les contrôlant l'une par l'autre, nous sommes tenté d'expliquer ainsi la partie explicable pour nous de cette épigraphe :

« Monument aux Dieux mânes ! Aurelius Donatus, cavalier » *plicarius* (?) des Osdroènes. Aurelius Donatus, à mon fils, mort » à 26 ans, ayant sept ans de service.... »

Les Osrhoènes, et aussi Osdroènes, étaient voisins des Parthes et s'il se trouvait de ceux-ci à Albulae la présence des autres n'a rien que de très-probable en soi-même.

(1) Le fragment publié sous le numéro 1 comprend les quatre premières lignes de cette épigraphe. Les amorces de la 5^e ligne étaient dans la cassure et si peu distinctes que le copiste les a négligées. Les quatre dernières lignes répondent au fragment n° 3. Voir la *Revue*, au lieu cité.

N° 2.

IMP CAES MAV
REI ANTONIN° PIO
AVG I SEPSEVERPII
PERT AVGARBAD
PARTI MAXF.....
.....
.....IRIBPO
III COS PRO
COSEOALAE
IAVGPAR
THOR
ANTONINIANAE (1)

IMP. CAESAR
L. SEPTIMIO
SEVERO PIO
PERTINACI
AVG. ARB. ADIA
PARTH MAXIM
TRIB. POTEST.
VIII IMP.....I C
III
EQ. ALAE IIII
PAR..... E
ANTONINE

Nous mettons en regard de l'épigraphie n° 2 celle qui a déjà paru dans la *Revue africaine* (2° vol. pag. 66), parce que toutes deux proviennent des ruines d'Albulae et que, présentant une certaine analogie, elles se prêtent un mutuel secours pour l'interprétation. Toutes deux, du reste, figurent aujourd'hui à l'entrée du cercle militaire de la ville de Sidi-Bel-Abbès ; ce sont des blocs cubiques encadrés d'une moulure et tels qu'on en rencontre si fréquemment employés pour recevoir des inscriptions.

Nous savons par M. le capitaine Davenet que cette dédicace est fort bien gravée ; elle n'a pas été cependant à l'abri de ces légères détériorations que le temps amène et qui changent parfois la nature des signes. Notre honorable correspondant s'est attaché à reproduire scrupuleusement ce qu'il avait sous les yeux et a résisté à la tentation de faire des restitutions de lettres, travail que son savoir lui rendait facile. Mais il faut ici rétablir le texte que nous lisons et traduisons ainsi :

(1) A la 2^e ligne P, I, sont liés dans le mot PIO. A la 3^e, VE, sont également liés dans SEVER, le premier I de PII est minuscule.

A la 4^e, PE, de PERT, forment un sigle. L'abréviation du mot *Arabici* est ARB., comme dans l'autre dédicace provenant de la même localité.

A la 5^e, AR, de PART, sont liés ; ainsi que M, A, X, de MAX. La fin de cette ligne, ainsi que les lignes 6, 7 et le commencement de la 8^e, ont été martelés à l'époque romaine.

A la fin de la 10^e ligne, A, E sont liés.

Imperatorì Caesari Marco Aurelio Antonino pio augusto, Lucii Septimii Severi pii pertinacis augusti arabici adiabeni parthici Maximi felicissimi. . . . tribunitia potestate IIII consul, proconsul. Equites Alae primae Parthorum Antoninianaë.

« A l'empereur César Marc Aurèle Antonin, pieux, auguste, fils
» de Lucius Septime Sévère, pieux, pertinax, auguste, arabe,
» grand parthique, très-heureux (très-fort, père de la patrie; et à
» l'empereur César Publius Septime Geta) investi pour la 4^e fois de
» la puissance tribunitienne, consul, proconsul; — Les cavaliers de
» l'aile des Parthes, première auguste, antoninienne. »

Le 4^e tribunat de Geta nous reporte à 212 qui fut l'année de sa mort. Mais, dès 208, il était consul pour la 2^e fois, ce qui ne se trouve pas indiqué sur notre épigraphe. Cette omission n'est sans doute qu'une distraction du graveur.

Quoique — selon toute probabilité — le passage martelé à l'époque romaine contient le nom de Geta et qu'il faille rapporter à ce prince les indications qui le suivent; on peut examiner, par voie d'hypothèse, si, par hasard, ces indications n'appartiendraient pas à Caracalla.

Cet empereur comptait son 4^e tribunat en 201 (1) et il ne fut consul pour la première fois que l'année suivante. D'ailleurs, il n'y avait pas lieu en 201 de marteler sur les inscriptions le nom de Geta. Devant cette improbabilité d'un côté et cette impossibilité de l'autre, il faut nécessairement revenir à la première explication.

Le surnom d'*Antoniniana*, que nous trouvons appliqué à un corps de cavaliers parthes sur notre inscription et qui, sur l'autre épigraphe, du même lieu, que nous avons mise en regard, se présente avec la même attribution sous la forme *Antonina* — a été porté pendant quelques temps par la 8^e légion, ainsi que le prouve l'épigraphe 929 du *Recueil* d'Orelli.

La nature de ces deux dédicaces, faites par la première et la quatrième aile (2) des cavaliers parthes, indique que ceux-ci étaient

(1) On peut supposer qu'au lieu de 4^e tribunat, il faut lire 3^e et que le l initial de la 9^e ligne est un T qui complète l'abréviation POT. dont les deux premières lettres terminent la 8^e ligne. Mais ceci militerait à *fortiori* contre l'attribution à Caracalla des indications dont il s'agit.

(2) Ne trouvant pas d'expression française qui rende exactement le mot *ala*, pris dans le sens d'un corps de cavalerie, nous nous contentons de le traduire purement et simplement.

en garnison dans cet endroit pour concourir à la défense des frontières méridionales avec les escadrons thraces stationnés plus à l'Est, sur le prolongement oriental du plateau atlantique.

— MSAD, DJELFA. — M. le docteur Reboud nous écrit de Djelfa :

« J'ai confié au conducteur de la prolonge qui fait le service de Bogar à Djelfa une caisse à l'adresse de M. le Gouverneur-Général contenant la pierre à inscription de Djelfa ; elle a été brisée, mais la partie intéressante n'a pas souffert. J'ai réuni les fragments avec du plâtre et on peut la lire comme par le passé.

« Ce courrier vous portera une petite boîte contenant un fragment épigraphique de Msad et quatre estampages de la même localité. Le vent était violent et le soleil fort chaud ; je ne sais donc si, malgré le soin que j'y ai mis, ces épreuves pourront vous être utiles.

» Nous avons fait fouiller deux de nos tombeaux présumés celtiques près du moulin (de Djelfa) ; et dans l'un, à moitié démoli, nous avons trouvé les ossements de trois cadavres. Les os de la voûte du crâne m'ont paru d'une épaisseur notable. Le second, recouvert par une magnifique dalle, ne contenait rien. M. le capitaine Thomassin qui avait ordonné ces travaux a dessiné cette dernière sépulture. »

La caisse annoncée par M. le docteur Reboud n'est pas encore parvenue au Gouvernement. Mais nous avons reçu les estampages qui se ressentent des circonstances défavorables où ils ont été exécutés. Nous espérons cependant en tirer parti.

— MÉDÉA. — M. le docteur Maillefer nous écrit :

« Un hasard heureux vient de me faire rencontrer une grande épigraphe dédicatoire venant de l'endroit que je vous ai déjà signalé (les Cinq Oliviers), en vous parlant d'une autre grande inscription fruste. Je pense que celle que je viens de voir pourra vous être envoyée. Dès demain, je vais entreprendre de l'estamper. Elle a, du reste, la forme d'un carré long, avec un trapèze rentrant dans le champ de l'inscription à chacun des petits côtés du rectangle. On lit très-facilement à la première ligne :

IMP. CAESAR L. SEVERVS PERTINAX AVG.

» Il y a encore plusieurs lignes où l'écriture devient plus petite on y déchiffre deux fois, mais avec peine, le mot COS. L'estampage lèvera sans doute pour vous ces difficultés de lecture.

» Je vous donnerai plus de détails en vous adressant l'estampage. »

Nous n'avons pas encore reçu l'envoi annoncé par M. le docteur Maillefer.

— CHERCHEL. — M. de Lhotellerie nous écrit, à la date du 20 août :

« J'ai l'honneur de vous informer que les objets antiques suivants ont été exhumés ces jours derniers des fouilles opérées sous ma direction, dans le prolongement de la rue du Théâtre avec les fonds faits, sur ma demande, à M. le Commissaire civil, par la commune de Cherchel :

- 1° Une Diane à la biche ;
- 2° Un buste de l'Empereur Macrin, né à Julia Cæsarea ;
- 3° Un buste de Diaduménien ;
- 4° Une tête de Bacchus ;
- 5° Divers fragments et symboles de statues.

» Le tout en marbre blanc d'une plus ou moins bonne exécution. Je fais continuer les fouilles dans un terrain adjacent à la petite salle où ont été rencontrés les deux bustes.

» Sous quelques jours je ferai un rapport sur ces belles trouvailles et je vous écrirai plus longuement. »

Depuis cette intéressante communication, il ne nous est rien parvenu sur la suite des heureuses recherches de M. de Lhotellerie. Nous supposons que ses fouilles ont porté sur les thermes du centre qui touchaient au théâtre, car c'est généralement dans les édifices de ce genre que l'on rencontre le plus de statues et les plus belles. Or il y avait trois grands thermes à Julia Cæsarea ; que de précieuses découvertes ne peut-on pas espérer, si le zèle déployé par M. de Lhotellerie est aidé par des secours matériels indispensables et que la haute administration peut seule accorder dans les proportions voulues par l'importance de l'entreprise ?

Le goût si éclairé que Son Altesse Impériale le Prince Ministre de l'Algérie a toujours manifesté pour les arts et les sciences, nous fait espérer qu'avant peu la capitale de la Mauritanie Césarienne sera l'objet d'une exploration conduite sur une grande échelle. Nous ne doutons pas que de magnifiques découvertes artistiques ne récompensent amplement des dépenses que ces recherches pourront occasionner.

— Icosium (Alger). — On vient de retrouver ici la voie romaine, — mais, cette fois, flanquée d'un double trottoir — en fouillant un terrain situé rue Bab-el-Oued, entre la rue Cléopâtre et la maison Auger, terrain où M. Picon, gérant de la Société immobilière, fait bâtir en ce moment. M. C. Delmarès, conducteur des Ponts-et-Chaussées, qui dirige ce travail, a relevé avec beaucoup de soin et d'exactitude cette partie de la voie principale d'Icosium et il nous en a donné le plan accompagné d'un profil transversal que l'on voit en regard de cet article.

La chaussée proprement dite est large de 3 mètres, ce qui, avec les 2 mètres 60 centimètres de chaque trottoir, donne à la voie une largeur totale de 9 mètres 55 centimètres, en y comprenant l'épaisseur des boudins. Quant aux blocs cubiques qui flanquent cette voie, on ne doit pas en tenir compte; car, tout à fait indépendants de cette voie, ils sont les restes de chaînes de pierres de taille entre lesquelles les anciens intercallaient les portions de murs en blocage. Ils appartiennent donc uniquement aux constructions riveraines.

Les lignes *a*, *b c*, et *d* du plan ci-contre sont les deux boudins qui séparent la chaussée des trottoirs.

La ligne *e f* est la ligne extérieure du trottoir.

Les pierres marquées I sont les restes de chaînes de pierres de taille dont on vient de parler.

Le profil transversal indique très-bien la position relative des éléments qui composaient l'ensemble de la voie et même d'une partie des assises inférieures des maisons qui la bordaient. Il faut, toutefois, faire observer que le lit de blocage ou *forme* sur laquelle reposaient les pierres de la voie, n'est pas marqué sur ce profil.

La disposition des dalles de pavage est, comme d'habitude, en losange, afin que leurs lignes d'assemblage ne puissent jamais coïncider avec les lignes suivies par les roues des véhicules. De cette manière, on évitait de graves et infaillibles dégradations.

Ce n'est pas seulement l'archéologie qui profite de cette curieuse découverte; le propriétaire y gagne pour 2,000 fr. environ de très-belles pierres de taille.

On oublie si vite dans ce pays, que, lorsque cette partie de voie romaine fut mise au jour, beaucoup de personnes crurent que c'était la première trouvaille de ce genre que l'on eût faite ici. Mais, dans un ouvrage publié en 1845, par M. Berbrugger, sous le titre de

Notice sur les antiquités romaines d'Alger, il y a un chapitre spécial (de la page 32 à la page 35) sur les portions de voies antiques observées successivement ici dans les fouilles exigées par les constructions européennes qui ont renouvelé l'aspect de la basse ville.

Depuis la publication de son livre, l'auteur a continué de suivre avec soin toutes les fouilles qui ont été faites dans cette basse ville, qui est à peu près la seule partie d'Alger où l'on trouve des restes antiques, et voici le résultat de ses observations, dont la plupart ont été publiées par lui dans l'*Akhbar* :

Le 29 janvier 1845, en creusant les fondations d'une maison que M. Feraudy, pâtissier, faisait élever rue Bab-el-Oued, au coin de la rue Charles-Quint, on a trouvé la voie romaine parfaitement conservée : elle était circonscrite entre deux rangées de boudins et avait une largeur de trois mètres entre ces boudins, derrière lesquels il y avait peut-être aussi des trottoirs ; on n'a pu toutefois s'en assurer, les tranchées n'étant pas assez grandes. Les dalles de pavage disposées en losanges étaient longues de 0,80°, larges de 0,50° et épaisses de 0,27° : elles semblaient reposer immédiatement sur le sol. (V. *Akhbar* du 30 janvier 1845.)

Le 30 mai 1845, on a découvert une partie de voie romaine, rue d'Orléans, en creusant les fondations de la maison du D^r Burchall (n° 16). On a trouvé, sur la voie même, deux fûts de colonne dont le plus grand avait 2 mètres de hauteur et 0,80° de diamètre.

Au commencement du mois d'octobre 1846, en creusant les fondations de maisons nouvelles, on retrouve la voie romaine dans la rue de la Marine, où on l'avait observée déjà à plusieurs reprises et dès le début des constructions européennes de ce côté. Cette fois, on découvrit, sous le pavage, un égout en grandes dalles. Quelques centaines de médailles petit bronze, principalement de Constantin le Grand et de Constantin le jeune, furent recueillies tout auprès dans un vase. (V. *Akhbar* du 6 octobre 1846.)

Dans le courant du mois de novembre 1851, M. Auger, notaire, ayant voulu consolider, par une arcade faisant office de contrefort, la maison qu'il occupe à l'angle des rues Bab-el-Oued et Jenina, on trouva la voie romaine en creusant les fondations. Ce tronçon se rattache à celui qui vient d'être rencontré, il y a quelques jours, dans la propriété Picon et tous deux appartiennent à la voie principale dont la première amorce fut aperçue en 1837, lorsque l'on construisait la maison La Tour du Pin où est l'hôtel de la Régence.

Enfin, au mois d'avril 1854, en creusant, rue des Consuls, pour établir les tuyaux du gaz, on a encore trouvé la voie romaine à une faible profondeur.

— PHILIPPEVILLE (Rusicada). — M. Costa, un de nos membres correspondants les plus actifs nous adressait, à la date du 18 août dernier, une intéressante inscription trouvée par lui en construisant une maison dans cette ville, rue de Guelma. Quelques jours après, M. Berbrugger, en terminant sa tournée d'inspection dans la Grande et dans la petite Kabilies, arrivait à Philippeville et recevait des mains de M. Costa pour le Musée d'Alger, le marbre sur lequel est gravée cette épigraphe dont voici la copie :

PRO SALVTE
IMP. CAES. M AVRELI.
COMMODI ANTONINI AVG. PII SARM. GER.
BRITT. FEL. P.P. PONT. MAX TR. P.XII IMP. VII
COS. V MVNVS GLADIAT. ET VENAT. VARI GEN
DENTATAR FERAR..... SVET ITEM HERBAT
M. COSINVS M.F. QVIR CELERINVS
INCOL. VENER. RVSCADE DE SVA PECV....
PROMISIT ET EDIDIT (1)

Pro salute imperatoris caesaris Marci Aurelii Commodi Antonini, augusti pii Sarmatici, Germanici, Britannici, felicis, patris patriæ, pontificis maximi tributia potestate XII imperatoris VII consulis V munus gladiatorium et venationem varii generis dentatarum ferarum (2) item herbaticarum (3) ; — Marcus Cosinius Marci filius Quirina Celerinus incola Veneriæ Rusicade de sua pecunia promisit et edidit.

« Pour le salut de l'empereur César Marc Aurèle Commode Antonin, »
» auguste, pieux Sarmatique, Germanique, Britannique, heureux, père de la »
» patrie, grand pontife, exerçant pour la 12^e fois la puissance tribunitienne »
» *imperator* pour la 7^e fois, consul pour la 5^e ; — Marcus Cosinius, fils de »
» Marcus, de la tribu Quirina surnommé Celerinus, a promis et donné un »
» combat de gladiateurs et une chasse des différentes espèces de bêtes fau- »
» ves carnivores et aussi d'herbivores. »

(1) Trois cœurs circonscrivent les mots de la 1^{re} ligne.

A la fin de la 2^e ligne les lettres LI sont liées; à la 4^e TR forme sigle; à la 5^e, II de *varii* sont liés.

Hauteur des lettres: 1^{re} ligne, 0,06 c. ; 2^e, 0,05 c. 1/2 ; 3^e et suivantes, 0,04 c. 1/2 ; dernière ligne, 0,03 c.

Le marbre a 0,68 c. de hauteur sur 1^m de largeur; le cadre où est gravée l'inscription a en dedans des moulures, 0,53 c. de hauteur sur 0,62 c. de largeur. La moulure large de 0,08 c. présente de chaque côté un appendice, sorte d'attache en forme de trapèze saillant au centre duquel il y a une rosace.

(2) Entre *ferar.* et *suet.* les lettres sont très-frustes. Je crois pourtant lire ETVGI qui ne donne pas de sens.

(3) *Herbaticus* est employé par Vopisque dans le sens d'herbivore.

L'indication tribunitienne date cette inscription de l'année 187-88. Alors, en effet, Commode n'avait encore été que cinq fois consul (son 6^e consulat est de 190). Ce fut précisément en 188 que cet indigne fils de Marc Aurèle feignit de vouloir passer en Afrique et obtint sous ce prétexte des sommes considérables. Il souffrit même que le peuple fit des vœux publics pour son heureux retour. Quant à lui, il dépensa tout l'argent extorqué en festins, jeux de hasard, etc., à Rome et dans les environs. L'Afrique l'attendit vainement.

A la 6^e ligne, le passage fruste dont il ne reste que les lettres ..SVET. demeure inexpliqué. Quant à la traduction du mot *Ferae dentatae* par bêtes fauves carnivores, elle peut se justifier par l'opposition que fait dans la phrase l'adjectif *herbaticae* qui entraîne bien l'idée d'herbivores.

Nous placerons à la fin de cet article des inscriptions de Rusicada qui ne figurent point dans l'épigraphie romaine de l'Algérie, par M. L. Renier, et qui dès lors sont très-probablement inédites.

Au théâtre.

N^o 1.

IMP. CAES. M. AV.....
SEVERO ANTONINO
PIO FELICI AVG. PARTH
MAXIM BRITANNIC MAX
GERM MAX PONTIF MAX
TRIB POT XVIII IMP III COS IIII
PP PROCOS DIVI SEPTIMII
SEVERI PII ARAB ADIAB PARTH
MAXIM. BRITANNIC. MAX. FILIO DIVI
M. ANTONINI PII GERM. SARM. NEP.
DIVI ANTONINI PII PRONEPOT DIVI
HADRIANI ABNEP DIVI TRATANI (sic)
PARTH. ET DIVI NERVAE ADNEPOT
DOMINO NOSTRO INVICTISSIMO
AVGVSTO
C. GRANIVS C. F. Q. CARENSIS DEVOTIS
SIMVS NVMINI EIVS CVM GRANIIS
ACVLINO ET SATVLLO ET FESTO FILIS SVIS
SVA P.P. LOC. DAT. D.D. (1).

(1) Bloc cubique en marbre blanc : 0,97 c. sur 0,68 ; même épaisseur. La moulure a 0,10 c.

Route de Stora à Philippeville, propriété Jaillet.

N° 2.

D M S
Q. SCANTVS
FELIX
V.A. XXII
H. E. S.

N° 3.

TOTAB
A VIXIT A
NIS XXV
H. S. E.

N° 4.

IVLIVS VI
CTOR VIC
XIT XXXV

N° 5.

LVCIV LIC
INIVS MACR
INVS VIXIT AN
XV

N° 6.

D M S
IVLIA EX
TRICATA
V. A. LI
H. S. E.

N° 7.

D. M. S.
MEMORIAE FVLCINAE
PROCVLAE MATRIS E
FABI PROCVLI FILI (1)

(1) Cette épitaphe encadrée dans une moulure large de 0,10 c., est gravée sur une dalle en marbre blanc, haute de 0,65 c. et large de 1,10. Les lettres sont hautes de 0,07 c. et 1/2.

Les épigrapes 2, 3 4, 5, 6 sont grossièrement gravées sur des tablettes en pierre.

N° 8.

Pont de Beni Malek.

C. CLAVDIVS
FELIX VIXSIT
AN XXIII (1)

N° 9.

Au cercle militaire:

D M
M MAR
CIANVS
VIXIT AN XII

N° 10.

MODIVS
CECALPIRSI
NVS PLVS VA
XXXVI HSE
BQTILS

N° 11.

Petit autel apporté de Collo. L'épigraphie qui s'y trouve gravée a été donnée dans le 2° volume de notre Revue (n° 11), p. 390.

N° 12.

Sur un fragment de corniche apporté de Collo :

...XFILOHONORATVSPRAEFIDILLYRVM.....

N° 13.

DOMVS
ETERNA (2)

N° 14.

B M
HIC REQUIESCIT
IN PACE.
.....RES.....AFEM
NA OVL.....BA...
PLVS MINVS LXXV
DEPOSTIA DIE VIII K
IVNIAS CON.....DIV (3)

(1) Gravé entre quatre filets sur une stèle en pierre terminée en angle aigu par le haut.

(2) Grande dalle en marbre blanc.

(3) Dalle de marbre blanc.

— TEBESSA (*Theveste*). — M. le capitaine Groult nous communique trois inscriptions, parmi lesquelles figure la suivante, trouvée à 4 mètres au-dessus du sol, sur la face du rempart de Tebessa qui regarde du côté de Constantine :

N° 1.

.....ORVMTAVGGETIKONSTANTIEL
.....OSCAENIVMSVMTVAMILISSIMAE CIVITATISTHEVESTINORVM
.....

M. Léon Renier, dans son *Epigraphie romaine de l'Algérie*, donne, sous le n° 3094 (section de Theveste), une inscription gravée également en trois lignes sur une longue dalle, et qui est relative à une entrée (monumentale) du Théâtre de cette cité. Sur notre épigraphe, il s'agit d'un *proscenium* ou devant de scène; ce sont peut-être deux parties de la même dedicace, mais les dimensions des lettres n'ayant été données ni dans un cas ni dans l'autre, il est impossible de rien affirmer à cet égard.

Voici les deux autres inscriptions recueillies à Tebessa :

Dalle cassée par le haut.

N° 2.

.....
BO.....ISI.....
ESBITERINI
CE VIXIT AN
NIS XXXVI MEN
SES IIII

Ruines au Nord.

N° 3.

D M S
FLIAQVII
L A.V M.III
D.XXI PATER
FELIT

— FOUILLES DE CHERCHEL. — Au moment de mettre sous presse, on nous communique un rapport de M. de Lhotellerie, daté du 25 septembre, et d'où il résulte qu'aucune découverte n'a eu lieu depuis celles dont nous avons donné la liste à la page 67. Toutefois, ce rapport nous permet de faire une rectification assez importante à notre dernier article; car on y voit que c'est le service des Ponts-et-Chaussées qui a eu l'initiative de ces intéressantes trouvailles; c'est lui qui a recueilli la *Diane à la biche*, la *tête de Bacchus* et les *divers fragments et symboles de statues*. En suivant ces précieuses indications, M. de Lhotellerie a exhumé ensuite les deux bustes qu'il attribue à l'empereur Macrin et à son fils Diaduménien.

POUR LES ARTICLES NON-SIGNÉS DE LA CHRONIQUE, ETC.

Le Président,

A. BERBRUGGER.